



SOCIAL

CCAS

Le C.C.A.S. est un établissement public encadré par des statuts de Juin 1986 ; il est subordonné à un conseil d'administration composé à parts égales de membres élus du conseil municipal et de membres bénévoles représentatifs d'association. Le Maire est le président du CCAS.

Le C.C.A.S de Livry-sur-Seine

Accueil et horaires

Centre Communal d'Action Sociale

Mairie de Livry
1 Rue de Vaux
77000 LIVRY-SUR-SEINE

- Tél : 01.60.68.23.45
- Fax : 01.60.68.21.68
- ccas-mairie-livry@wanadoo.fr

Permanences publiques

- Du lundi au vendredi de 10h à 12h.

Composition du Conseil d'Administration

Membres élus

- Président : Régis DAGRON, Maire,
- Vice-Président : Christophe SIMON, Adjoint chargé des affaires sociales.

Autres membres élus

- Mme Nadia BECHIKHI,
- M Jean-pierre BORDERIEUX,
- Mme Claire DUFFO,
- Mme Jocelyne MARCHAND.

Membres désignés représentant les associations

- M. Olivier ABDERHALDEN Associations Familiales
- Mme Chantal DAGRON Retraités et Personnes âgées
- Mme Sandrine LEPICIER Handicap
- Mme Martine LOREE Insertion et Lutte contre l'exclusion
- M. Jean Louis FICHOT Société Civile

Rôle du C.C.A.S

Le CCAS joue un rôle important dans le développement des solidarités (petite enfance, personnes âgées, handicapés, familles) :

- Il conseille et oriente,
- Il aide à la constitution des dossiers (RSA, CMU, retraite,...),
- Il est bureau d'enregistrement des demandes de logement Il a une convention de partenariat avec la M.D.P.H,
- Il gère les demandes de cartes de transport,
- Il constitue les demandes d'obligation alimentaire,
- Il organise une sortie pour les personnes de plus de 65 ans, le colis pour les plus de 75 ans, le repas de fin d'année pour les 70 ans et plus.

D'autre part, le CCAS travaille en partenariat avec l'association ASSAD.RM pour que les Lyvriens puissent bénéficier d'un service d'aide à domicile.

Un membre du CCAS siège au Conseil d'Administration de l'association des « Petits Minots ».



Repas des anciens à l'ALJEC

Le CCAS se réunit environ tous les deux mois. Des groupes de travail peuvent être mis en place afin de conduire des réflexions sur des thèmes précis.